



BULLETIN

D'INFORMATIONS MUNICIPALES

ETE/2024

Le mot du Maire

Le contexte national, européen et mondial est lourd d'incertitudes. Et c'est avec une inquiétude certaine que j'appréhende le proche avenir, compte tenu des différents scrutins électoraux qui nous concernent ici et outre-Atlantique. Comme beaucoup parmi nous, la perspective que les populistes de toutes obédiences tiennent désormais le haut du pavé ne m'enchanté guère, c'est le moins qu'on puisse dire !

Il n'empêche les vrais défis de l'heure restent les mêmes quoiqu'on en dise : dérèglement climatique, effondrement de la biodiversité, gestion pragmatique et humaniste de l'immigration, réussite économique, justice sociale, efficacité des services publics, rétablissement de la paix, etc. ...

Comment donner confiance aux jeunes générations ? comment vivifier le lien social, comment apaiser les tensions et réduire les divisions ?

Que dans notre territoire de la Cévenne ardéchoise nous sachions nous respecter et nous entraider les uns les autres, que nos différences soient une richesse partagée !

« Le pire n'est pas toujours sûr » dit le proverbe, j'en accepte l'augure. Aussi, je souhaite à tous, malgré tout, le meilleur pour cet été, avec de belles rencontres et beaucoup de moments heureux.

François Coulanges

Voirie

La réfection et le goudronnage de l'impasse de l'Espitaou, d'une partie de l'impasse des Chaussiers et le bas du quartier du Vivier sont prévus pour les prochains mois. L'impasse de la Croix blanche et le chemin des Salles seront prioritaires par la suite.

Cimetière de Payzac

Dix tombes, dont la concession est arrivée à échéance et qui n'a pas été renouvelée, vont être récupérées prochainement. Plusieurs autres tombes en état de déshérence le seront en fin d'année 2025, après une longue procédure relative à la vérification de l'obsolescence des droits.

Salle de la Blache : utilisation

Pour rappel, la salle communale est réservée régulièrement par différentes associations :

- le mardi matin pour le yoga
- le mardi après-midi par le CHRS L'Eau Vive
- le mardi en fin d'après-midi par une chorale
- le mercredi pour des jeux avec l'association « Au gré des vents »
- le jeudi matin pour de la gym avec l'association « Bogue d'air »
- le jeudi soir par la Batucada Bahamia.

Les personnes ou les groupes qui souhaitent louer la salle doivent réserver le plus tôt possible pour être assurés de sa disponibilité. Une caution et une attestation d'assurance « responsabilité civile » seront exigées. Le tarif de la location est minoré pour les habitants de la commune.

Savoir rouler à vélo

Tout au long de cette année scolaire, les enfants de l'école ont bénéficié d'un accompagnement dans l'apprentissage du vélo, en partenariat avec le service du sport de la communauté de communes du Pays Beaume

Drobie. Ce projet a pu voir le jour grâce au soutien financier apporté par « Génération vélo », dispositif national, qui relève du Ministère des Sports.

Pour la classe des grands, soit 27 élèves, une sortie de deux jours a été organisée les 23 et 24 mai passant par Lablachère, Maisonneuve, St Paul-le-Jeune jusqu'à Gagnières dans le Gard. L'encadrement a été assuré par 2 éducateurs sportifs et par 6 parents d'élèves, sous la houlette du directeur de l'école, Stéphane Matus.

Ancienne et nouvelle associations

« Les Seniors des Faïsses » ont décidé de « mettre la clef sous la porte » après plusieurs décennies d'activités multiples et variées. On doit être reconnaissants envers Madame Charlotte Grancier qui en a été la présidente pendant plus de vingt ans en donnant de son temps et de son savoir-faire pour organiser séances de jeux, sorties, repas et autres animations.

Une nouvelle association, intitulée « Au gré des vents », a pris la relève sous forme collégiale. Plusieurs activités sont d'ores et déjà au programme : randonnée, jeux de société, pétanque... Les informations relatives à ces activités seront relayées régulièrement sur l'application internet de la mairie PanneauPocket. Il est bienvenu que des bénévoles dévoués se proposent d'organiser de nouvelles animations ouvertes à tous.

Festival Labeaume en musiques à Payzac

La salle de la Blache a été mise à la disposition de l'orchestre du Festival toute la première semaine du mois de juin. Les 15 musiciens de plusieurs nationalités de cette formation ont pu ainsi répéter dans de bonnes conditions des œuvres de Gabriel Fauré, Camille Saint-Saëns et Gustav Mahler pour les donner ensuite en concert. Amateurs éclairés ou simples

curieux ont pu les écouter discrètement à leur guise. Une après-midi a été réservée pour les élèves de l'école.

Retable de l'église Saint Pierre-aux-liens

Rappelons que son cadre en bois de noyer a bénéficié, au cours du mois de juillet dernier, des compétences d'un ébéniste spécialisé qui lui a appliqué un traitement contre les insectes puis, une patine qui lui a fait retrouver son lustre.

La toile qui représente la Nativité est encore en cours de restauration à Vic-le-Fesq (30). Ce travail minutieux et délicat devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'été avant que cette œuvre du 17^e siècle retrouve son écrin dans le chœur de l'église.

En outre, 3 statues (St Joseph, St Pierre et St Pierre-aux-liens) et plusieurs chandeliers ouvragés bénéficieront eux aussi d'un traitement adapté par une spécialiste de la dorure.

CCAS

Une quarantaine de septenténaires et au-delà s'est rendue au restaurant « La Couronne » quartier Notre-Dame à Lablachère le samedi 29 avril. Les uns et les autres ont partagé le repas traditionnellement offert par la municipalité aux aînés de la commune dans une ambiance de conviviales retrouvailles.

La fontaine des Aliziers

Le mur en pierres sèches de la prise d'eau qui menaçait de s'effondrer, a été entièrement repris par un murailleur spécialisé.

Dans les prochains mois, le mur de la fontaine lui-même sera également repris. Ces travaux bénéficient d'une subvention régionale gérée par le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche dans le cadre du programme « Coup de pouce – Pierres sèches »

Assainissement collectif et réseau pluvial du quartier des Salles

Après de multiples reports, le remplacement du bureau d'études et plusieurs changements de « dernière minute », ce gros chantier devrait enfin commencer cet automne. Rappelons que c'est le Syndicat intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes (SISPEC) qui est le maître d'ouvrage pour ce qui concerne l'assainissement collectif. La commune de Payzac lui délègue la maîtrise d'ouvrage pour ce qui relève du réseau des eaux pluviales. Ce projet bénéficie de subventions de l'Etat, du Département et de l'Agence de l'Eau.

Aménagements des extérieurs de l'école

Les derniers aménagements de la salle d'activités terminés, les élèves et leurs professeurs ont pris possession des lieux au début du mois de mars. La commission de sécurité-incendie devrait faire son inspection d'ici la prochaine rentrée scolaire. Reste à prévoir la date de l'inauguration de l'ensemble des travaux réalisés ces dernières années pour rénover le bâtiment de l'ancienne cure, créer le préau et la salle d'activités et aménager les extérieurs.

Equipement sportif

Avant la fin de l'année, un petit plateau sportif devrait voir le jour face au bâtiment de la mairie, sur le terrain de l'ancienne cour de récréation de l'école. Panneau de basket, cage de handball, filet de volley, table de ping-pong et jeux de boules sont prévus. Ces équipements seront à la libre disposition du public. Des horaires seront réservés pour l'école, le Centre L'Eau Vive ou tout groupe constitué qui en fera la demande. Ce projet est subventionné par l'Agence Nationale du Sport et réalisé par une entreprise spécialisée.

On espère que ces nouveaux équipements seront utilisés de manière responsable et ne seront jamais l'objet de dégradations.

Opération « J'aime la nature proche »

Sur proposition de la Fédération Nationale, l'Association Communale des Chasseurs de Payzac a eu l'initiative bienvenue d'organiser deux matinées de ramassage de détrit. Samedi et dimanche 16 et 17 mars, ce sont 25 chasseurs et « écolos du dimanche » qui ont arpenté la campagne. Leur butin a été particulièrement conséquent, puisque ce sont deux bennes du camion de la commune qui ont été remplies de rebuts hétéroclites, principalement collectés sur les anciens sites de décharge sous le quartier du Barsac et près de Brès.

Les uns et les autres se sont promis de réitérer cette opération l'année prochaine en se rendant, notamment, vers Sarremejeanne.

Plan communal de sauvegarde (PCS)

Ce document, élaboré par la municipalité, en conformité avec la réglementation actuelle, a été présenté au cours d'une réunion publique qui a rassemblé une trentaine de personnes autour du conseil municipal, le 16 avril. Ont été exposés les principaux risques majeurs qui sont susceptibles d'impacter notre territoire : incendies de forêt, coulées de boues, tempête, séisme, canicule etc... A été abordée, également, l'organisation de la réponse communale face à ces menaces, en termes d'alerte et de moyens matériels et humains mobilisables, en lien avec les organismes de secours. Une telle démarche vise à conforter la culture du risque. La culture du risque, c'est d'abord connaître les risques majeurs de son territoire et cette connaissance doit ensuite être partagée par tous pour que l'ensemble des acteurs soit en capacité de se préparer et d'agir en conséquence.

La maquette du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) a été discutée et amendée. Sa version définitive a vocation à être portée à la connaissance de tous.

Rappel : Compostage des biodéchets

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi sur le gaspillage alimentaire entraîne l'interdiction de déposer des restes alimentaires dans les poubelles d'ordures ménagères (bac couvercle vert).

A l'échelle nationale, la part des restes alimentaires (ou bio déchets) dans les poubelles d'ordures ménagères représente 30% du poids de la poubelle. Ces déchets déposés dans les conteneurs à ordures ménagères coûtent cher, puisqu'ils sont facturés 185€ la tonne entrante en décharge. Déposés dans un bac de tri, ces mêmes déchets coûtent 274€ la tonne !

En Pays Beaume-Drobie, c'est 950 tonnes de restes alimentaires qui sont ainsi jetés dans les poubelles, pour un coût d'environ 270 000€ (en comptabilisant la collecte et le traitement de ces derniers).

On peut se procurer un composteur du SICTOBA par l'intermédiaire du secrétariat de mairie (coût : 30€ - gratuit pour les personnes qui participent à une formation d'une heure pour apprendre à bien pratiquer le compostage – se renseigner auprès du SICTOBA).

Rappel : Accès aux déchetteries

Le SICTOBA a annoncé la mise en place d'un **système de contrôle d'accès** aux déchetteries et aux aires de déchets verts.

Cette initiative vise à améliorer la traçabilité des déchets, à réduire les abus et à renforcer la sécurité des sites de déchets.

Désormais, tant les particuliers que les professionnels qui souhaitent se rendre dans ces installations doivent s'inscrire préalablement via le site internet du SICTOBA. Cette inscription donne accès à un **QR code personnel**, à présenter aux agents de contrôle à l'entrée des sites.

Le QR code est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2024. Il peut être stocké sur un téléphone mobile.

- Rendez-vous : <https://sictoba.usager.symetri.fr/connexion>

Service Particuliers d'Economie d'Eau Domestique - SPEED

La communauté de communes du Pays Beaume Drobie accompagne les usagers du territoire vers des pratiques plus sobres et plus adaptées aux contraintes hydriques croissantes liées aux changements climatiques.

Lauréat d'un appel à projet de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, la communauté de communes expérimente un nouveau service public d'accompagnement des particuliers pour réduire les consommations d'eau domestique. Il s'agit de proposer aux habitants un accompagnement :

- Technique pour identifier les postes d'économies d'eau au sein de l'habitation par la réalisation d'un audit individuel des consommations en eau et la proposition d'adaptation des usages ;
- Financier avec l'apport d'aides publiques pour la réalisation des investissements nécessaires (matériels d'économies d'eau, de stockage et réutilisation des eaux de pluies, de systèmes d'assainissement pas/peu consommateurs en eau...).

Le taux d'aide est de 70% du montant TTC avec limite d'aide maximale de 5000€. Un diagnostic des consommations en eau sera un prérequis pour bénéficier des aides. Les projets seront sélectionnés suite à un [appel à projet lancé entre mai et septembre 2024](#).

Contact :

Laura LESZCZYNSKI / Technicienne SPANC/SPEED

Tél. : 04.82.11.00.07

Règlement d'aide sur le site de la communauté de communes :

www.pays-beaumedrobie.com

COMMUNIQUE DU SYNDICAT ARDECHE DROME NUMERIQUE

Les travaux de déploiement du réseau public de fibre optique

Piloté par le Syndicat mixte ADN, pour le compte des Départements de l'Ardèche et de la Drôme, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des intercommunalités du territoire notamment votre Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie, avec le soutien de l'État et de l'Europe (FEDER), le grand projet public de déploiement de la fibre optique se poursuit.

Les travaux de déploiement de la fibre optique ont démarré sur la commune de Payzac. Ils permettront au terme de ce déploiement à environ 500 foyers ou locaux d'activités de bénéficier des services Très Haut Débit sur fibre optique.

Les travaux dans le détail...

Pendant cette phase de travaux de 6 à 9 mois environ, le groupement d'entreprises Axione / Bouygues Energies & Services, en charge du déploiement sur notre commune, va réaliser plusieurs opérations :

des travaux de génie-civil : réhausses de chambres, réparation de réseaux souterrains cassés, consolidation et remplacement de poteaux des réseaux électriques et téléphoniques, création de tranchées pour poser de nouveaux fourreaux lorsque c'est nécessaire ;

des travaux de câblage : déploiement des câbles de fibre optique en aérien sur les poteaux et en souterrain dans les fourreaux ;

la réalisation des branchements optiques (soudure des câbles) dans les boîtiers et locaux techniques du réseau, construits préalablement.

Pour des raisons d'ordre réglementaire, le périmètre de déploiement se fait par zone distincte d'environ 400 lignes. Chaque zone avance à son rythme en fonction des aléas rencontrés. La fin des travaux et la commercialisation pour chaque zone peut donc être échelonnée dans le temps.

Et ensuite...

Une fois le réseau intégralement déployé, le Syndicat ADN procède à la réception du réseau. Il s'agira de vérifier par des contrôles terrains et contrôles documentaires la bonne exécution des travaux, la qualité et la performance des infrastructures construites. Cette étape dure au minimum 2 à 3 mois et peut se prolonger en fonction des reprises à réaliser par l'entreprise travaux.

Lorsque tout est conforme, les données du réseau sont transmises à ADTIM FTTH, (exploitant du réseau). ADTIM FTTH commercialise le réseau auprès des opérateurs Fournisseurs d'Accès Internet (FAI). Ces derniers installent leurs équipements dans les locaux techniques et peuvent ensuite proposer leurs offres aux futurs abonnés. Cette étape dure 3 mois.

A l'ouverture commerciale, les foyers éligibles pourront souscrire une offre fibre auprès d'un des 9 opérateurs FAI disponibles sur le réseau. Une prise terminale optique sera installée à votre domicile pour vous apporter la fibre.

Les habitants peuvent tester leur adresse postale sur l'outil d'éligibilité pour savoir s'ils sont concernés par le périmètre en cours de travaux et s'inscrire pour être informés de leur date d'ouverture commerciale : <https://www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite>

Plus d'information sur : www.ardechedromenumerique.fr

Les avantages de la fibre

La fibre permet de profiter d'offres TV, Internet, téléphonie ultra performante, avec des débits stables, à partir de 100 Mbit/seconde, voire plus de 1 Gbit/seconde selon l'abonnement soit 1000 Mbit/seconde, contre moins de 30 Mbit/seconde pour l'ADSL.

Pour toute question, on peut consulter la **Foire aux Questions d'ADN** :

<https://www.ardechedromenumerique.fr/faq>

ou

contacter la **hotline** d'ADTIM FTTH

au 04 82 48 00 18 du lundi au vendredi de 8h à 20 h

« Solidarité Paysans Drôme-Ardèche »

Cette association accompagne des agriculteurs qui rencontrent des difficultés. L'accompagnement de Solidarité Paysans a la particularité d'être **centré sur l'humain, de prendre en compte la globalité de la situation** (administratif, économique, social, juridique, endettement...) et de **faire le lien avec les acteurs du monde agricole** (MSA, Chambre d'Agriculture, DDT...).

Il est mené par un binôme de bénévoles-accompagnateurs (majoritairement des agriculteurs.trices en activité ou à la retraite), s'adapte à la demande et aux besoins exprimés par l'agriculteur.trice qui nous fait appel. Nous sommes **indépendants** et intervenons en toute **confidentialité**.

En Ardèche l'association a accompagné **33 agriculteurs.rices et leurs familles en 2023, dont 4 sur la communauté de communes Beaume-Drobie**, avec des productions variées (maraîchage, arbo, volailles...) et des causes de difficultés multiples (problème de santé, conflit au sein de la société, problème technique agricole...).

En cas de besoin d'accompagnement, ou si vous avez une question ponctuelle, n'hésitez pas à faire appel à l'association : **04 75 25 88 64** (permanence téléphonique tous les jeudis matin) ou dromeardeche@solidaritepaysans.org - solidaritepaysans.org/rhonealpes/drome-ardeche

PanneauPocket : application mobile d'information et d'alerte

Vous avez un téléphone portable : n'hésitez pas à télécharger l'application PanneauPocket pour recevoir les infos de la mairie. Bientôt les infos municipales ne seront plus diffusées par courrier électronique, mais seulement sur cette application 100% anonyme, 0% publicité et 100% gratuite.

AGENDA de l'ETE

- Jeudi, vendredi et samedi 27-28-29 juin : **Festival Baluê** réunissant différentes formes d'art composant la culture brésilienne : ateliers et concerts. Site naturel derrière l'église
- Mercredi 17 et jeudi 18 juillet : Lagroumpferie : friperie – sérigraphie - jeux – restauration – concerts– **Association Chien Fou** - ouverture des portes à 19h. Site naturel derrière l'église
- Dimanche 11 août : à 18h - **Concert à l'église** avec le Trio Confluences : flûte traversière, cor anglais, hautbois, clarinette
- Mardi 13 août : à 21h – **Théâtre** : les Fous Sans Blanc – place de l'église
- Mercredi 14 août : **Vide-greniers** organisé par l'Association Au gré des vents
- Samedi 24 août : **Cinéma sous les étoiles**. Site naturel derrière l'église
- Samedi 21 septembre : **Journée citoyenne** – nettoyage des abords de la D207.
- **Le marché des producteurs et créateurs** se tiendra, comme à l'accoutumée, aux mois de juillet et août, sous les châtaigniers, au quartier du Mazert, le dimanche matin, à partir du 7 juillet.
- **Ouverture à la visite de l'église** du 15 juin au 20 septembre le jeudi après-midi (16h – 19h) et le dimanche matin (10h – 12h) et après midi (16h – 19h)